

Pierre Ernest Dams

1794-1855

par Paul Nœsen.



P.-E. DAMS

du temps qu'il était membre de la
Chambre des Représentants à Bruxelles.
Lithogr. de Louis Huart, Cab. des Est.
de la Bibl. Nat. de Paris, cote N 2.

Parmi les hommes politiques luxembourgeois de la première moitié du dix-neuvième siècle, Pierre Ernest Dams est un des plus remarquables et des plus remuants. Son rôle politique est marqué par son attachement à la cause belge ; il était antiorangiste par atavisme et par tempérament.

Pierre Ernest Dams est né à Remich sur Moselle, le 14. 9. 1794, comme fils de Marcel Dams et de Catherine Greiveldinger. Son père était originaire de Dommel, arrondissement d'Enthoven dans la province de Brabant. Il appartenait à ce groupe de marchands belges qui, tels les *Botz* et les *Bogaerts*, ont joué un rôle prépondérant dans la vie commerciale et politique de Remich et qui, pendant l'occupation française de 1795-1815, s'étaient enrichis surtout par l'achat des immeubles des émigrés et des reli-

gieux. De par sa mère (née le 22. 10. 1767, morte le 30. 6. 1845) fille de Pierre Ernest *Greiveldinger* et de Séraphine *Bogaerts* de Remich, P. E. Dams était de souche autochtone, les *Greiveldinger* étant une des anciennes familles mosellanes qui, aux 18^{me} et 19^{me} siècles, s'étaient distinguées dans la petite industrie de la ville de Remich.

P. E. Dams fit ses études primaires à l'école de sa ville natale et ses études moyennes à l'école secondaire de Trèves. Après avoir terminé ces études, il se rendit à Bruxelles, où il suivit les cours de l'école de droit et où il obtint en 1817 le grade de licencié après soutenance d'une thèse qui avait pour titre : *De condictione indebiti*.